
Présidence : Macédoine du Nord

1409^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 2 février 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 13 heures

2. Président : Ambassadeur I. Djundev

Fédération de Russie (PC.DEL/118/23OSCE+), Président

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Président, Ukraine (PC.DEL/128/23), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/131/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/120/23), Royaume-Uni (PC.DEL/121/23 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/134/23 OSCE+), Canada, Suisse (PC.DEL/139/23 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président

a) *Attaque armée meurtrière contre l'ambassade de la République d'Azerbaïdjan en République islamique d'Iran* : Azerbaïdjan, Kirghizistan, Biélorussie (PC.DEL/129/23 OSCE+), Ukraine, Suède-Union européenne, Royaume-Uni, Kazakhstan, Moldavie, Canada, Turkménistan, Fédération de Russie, Géorgie, Bosnie-Herzégovine, Norvège, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/123/23), Türkiye (PC.DEL/133/23 OSCE+), Monténégro, Ouzbékistan, Saint-Siège,

Serbie, Liechtenstein, Suisse, Tadjikistan, Assemblée parlementaire de l'OSCE, Israël (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/119/23 OSCE+)

- b) *Crimes commis par le régime de Kiev et politiques dangereuses menées par l'alliance occidentale pour exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/122/23), Suède-Union européenne
- c) *Nouvelle dégradation de la situation des droits humains en Russie* : Suède-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats, ainsi que l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/132/23), Suisse (PC.DEL/138/23 OSCE+), Norvège (PC.DEL/124/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/125/23), Canada, Royaume-Uni, Islande, Fédération de Russie, Ukraine
- d) *Politique du deux poids deux mesures dans la mise en œuvre des engagements de l'OSCE dans la dimension humaine par certains États participants occidentaux* : Fédération de Russie (PC.DEL/127/23), Suède-Union européenne, France, Canada, Norvège, Allemagne

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

- a) *Déclaration conjointe publiée le 27 janvier 2023 par le Président en exercice de l'OSCE, B. Osmani, le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE et le Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre l'antisémitisme, le Rabbin A. Baker, à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste* : Président
- b) *Entretiens entre le Président en exercice de l'OSCE, B. Osmani, le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité/Vice-président de la Commission européenne, J. Borrell, le Commissaire européen chargé de la gestion des crises, J. Lenarčič, et le représentant spécial de l'Union européenne pour le dialogue entre Belgrade et Pristina et les autres questions régionales concernant les Balkans occidentaux, M. Lajčák, tenus à Bruxelles les 30 et 31 janvier 2023* : Président
- c) *Entretien entre le Président en exercice de l'OSCE, B. Osmani, et le Secrétaire général délégué de l'OTAN, M. Geonană, tenu à Bruxelles le 31 janvier 2023* : Président

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Aucune déclaration

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Importance de l'ordre international fondé sur des règles et de la coopération entre les pays : Japon (partenaire pour la coopération), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/126/23)*
- b) *Élection présidentielle prévue au Monténégro le 19 mars 2023 : Monténégro*

4. Prochaine séance :

Jeudi 9 février 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence